



NOUVEAUTÉ!

LA COMMUNICATION un lien simplifié

LES NOUVELLES DES SÉJOURS

L'ARPEJ-Rezé propose cet été à chaque famille ayant un enfant inscrit sur un séjour d'avoir des nouvelles via une application que vous pourrez télécharger sur votre téléphone :

Kidizz

Les équipes d'animation communiquent avec vous en publiant des photos, des textes, un calendrier des activités etc... Attention nous ne demandons pas aux équipes de communiquer avec vous tous les jours et d'un séjour à l'autre la fréquence des messages pourra donc être différente. Vous aurez même la possibilité d'envoyer à vos enfants une petite carte postale virtuelle.

Vous recevrez au moment de la confirmation de votre inscription le lien vers cette application et le code du séjour de votre enfant.

IMPORTANT : L'application ne sera accessible que par un code personnalisé et le contenu est diffusé de manière sécurisée. Ce que vous verrez sera propre au séjour de votre enfant et vous seul.e verrez certains contenus.

En ce qui concerne la confidentialité, l'application a été contrôlée et validée par la CNIL. Les serveurs sont domiciliés en France et cryptés selon les normes en vigueur.

SUIVEZ-NOUS   



13/16 ANS



LE SÉJOUR Jeux Olympiques (14)

ACCUEIL D'UNE GROUPE IRLANDAIS A NANTES

- DU 02 AU 08 AOÛT -

ÉTÉ 2024



NOS PARTENAIRES POUR VOS LOISIRS



Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.

LE DÉPART DU SÉJOUR et l'arrivée



LES ACTIVITÉS

Nous ferons découvrir la ville de Nantes aux jeunes Irlandais et pratiquerons grands jeux et différentes activités sportives telles que Kayak, tir à l'arc et sports émergents. Le groupe de jeunes français se réunira 2 ou 3 fois entre mi-mai et la fin juin pour préparer leur séjour et faire connaissance.

Nous vous attendons le vendredi 2 août **entre 8h30 et 9h30** au Château de la Classerie, 116 rue de la Classerie.

Les Irlandais arriveront sur Nantes, le vendredi 2 août en fin d'après-midi.

L'équipe d'animation du séjour et un responsable de l'ARPEJ-Rezé seront disponibles pour répondre à toutes vos dernières questions.

Nous arriverons le **jeudi 8 août** vers 17h30 au Château de la Classerie, 116 rue de la Classerie. Nous vous invitons à reprendre le dossier de votre enfant et le traitement médical auprès de la directrice ou directeur.

UN ÉCHANGE INTERNATIONAL



L'ARPEJ-Rezé souhaite offrir aux jeunes rezéens des projets permettant l'ouverture culturelle et l'éducation à la mobilité.

Cet échange est construit dans le cadre d'un partenariat entre l'ARPEJ-Rezé, l'Accoord et «Involve Youth Project Meath» dans le cadre du programme Erasmus.

Le groupe de jeunes français accueillera et partagera le séjour avec des jeunes irlandais du même âge qui auront à cœur de nous faire découvrir leur culture.

L'HÉBERGEMENT ET REPAS

BASE DE LOISIRS PORT BARBE A NANTES

L'hébergement se fera sous les tentes de la base de loisirs «Port Barbe» à Nantes. Situé sur la rive droite de l'Erdre, le site de Port-Barbe est classé Natura 2000 et présente des paysages et une biodiversité particulièrement riches (forêt, rivière, plaines).

Les repas seront livrés par un traiteur pour le midi et le soir.

LES RÈGLES DE VIE



Les règles de vie sont établies en début de séjour et peuvent être modifiées et améliorées par le groupe après concertation et acceptation de l'équipe d'animation. L'organisation de la **vie collective** est prise en charge par tous les participants (préparation des repas, vaisselle, rangement, ...). L'usage abusif du **téléphone portable** peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour et il n'est pas conseillé de l'apporter.

Toute attitude agressive ou violente est proscrite afin que chacun puisse être respecté. La mixité est interdite dans les tentes, les douches et autres lieux d'intimité. En cas de non-respect de ces interdits fixés par la loi, l'éviction immédiate du séjour est possible entraînant ainsi un retour à Rezé au frais de la famille.

Après un sondage lors de la réunion séjour, la consommation de cigarette peut être tolérée après accord des parents avec des règles strictes et des créneaux limités dans un lieu défini.

LE PASS NAUTIQUE



LE TEST D'AISANCE AQUATIQUE

Le pass nautique est obligatoire pour toutes les activités nautiques (voile, surf, kayak...). Si votre enfant ne l'a pas (*passé dans les écoles de Rezé*), possibilité de le passer le **samedi 15 juin entre 14h et 17h** à la piscine de Rezé. **Réservation obligatoire** auprès du secrétariat de l'ARPEJ-Rezé. Venir à la piscine avec fiche «attestation pass nautique» (*disponible sur le site de l'ARPEJ-Rezé*), pré remplie et un justificatif d'identité de votre enfant (carte d'identité, livret de famille ou carte de bus avec photo).

LES TRAITEMENTS MÉDICAUX

Si votre enfant suit un traitement médical, il est important de transmettre les **ordonnances** et les **médicaments** directement au **directeur.trice** du séjour. Aucun médicament (paracétamol, sirop,...) ni produit (anti-moustiques,...) ne doit être placé dans la valise de votre enfant.

En cas de maladie ou d'hospitalisation, l'association prendra en charge les frais médicaux et vous les remboursera ensuite.



L'ARGENT DE POCHE ET OBJETS DE VALEUR

Tout est compris dans le coût du séjour, le montant de l'argent de poche que vous souhaitez donner à votre enfant est de votre responsabilité. Les adolescents sont ensuite responsables de leur argent de poche. Ils le gardent dans leurs affaires. Le directeur informera les familles s'il propose un autre mode de gestion. Pour autant, cette démarche n'est pas imposée par l'association et reste une décision du directeur.trice.

En aucun cas, l'association ne saurait se porter responsable pour toute perte ou vol d'argent de poche sur un séjour. Nous préconisons de ne **pas apporter d'objets de valeur** (bijou, téléphone, console et appareil photo).